

ÉLEVAGE GROS ANIMAUX

une spécialisation de qualité

L'élevage fournit des produits alimentaires (lait, viande) et des matières premières (laine, cuir...). Au regard de cette production et, plus que pour d'autres, les consommateurs sont très exigeants en terme de sécurité alimentaire. Ce secteur est également tributaire du respect de l'environnement, de la qualité et du bien-être des animaux... Ces divers paramètres entraînent la création ou le développement de certaines activités, choix et contrôle des intrants, maîtrise des effluents, respect du cahier des charges, etc.

De ce fait, les métiers de ce secteur nécessitent des connaissances techniques et un savoir-faire de plus en plus complexe. D'autre part, l'augmentation de la taille des élevages, l'évolution du rapport travail/loisir amènent un développement quantitatif et qualitatif de l'emploi salarié. Des constats qui exigent des salariés un réel niveau de technicité, d'autonomie, de flexibilité et de polyvalence pour s'adapter à la diversité des productions et à l'organisation du travail dans l'élevage des gros animaux.



l'emploi dans la filière

L'équivalent de **250 000 personnes à temps plein (UTA)** sont employées dans le secteur de l'élevage des gros animaux.

L'élevage bovin viande représente **12% des exploitations** en France. L'augmentation des cheptels (hausse de 4 % en 2 ans) s'accompagne d'une forte progression de la main d'œuvre salariée.

Les élevages laitiers représentent **16% des exploitations** en France. La main-d'œuvre est constante et essentiellement familiale (source : Agreste - enquête structure 2007).

Élevage de gros animaux

L'élevage de gros animaux recouvre les bovins, les caprins, les ovins et les porcs. Moins de **40 % de la SAU** est valorisé par les herbivores (source : Agreste - enquête structure 2007).

• Les bovins

L'élevage des bovins viande se caractérise par un **accroissement des surfaces** de plus 6 % depuis 2000 et une légère diminution des cheptels en viande et lait entre 2000 et 2007 (source : Agreste - enquête structure 2007).

La Bretagne, l'Auvergne, la Bourgogne et le Limousin sont les principales régions de production de bovins viande. La Bretagne, les Pays de la Loire et la Basse Normandie sont les principales régions d'élevage laitier.

• Les ovins et les caprins

La région **Midi-Pyrénées** est celle qui dénombre le plus de brebis avec plus d'1/4 du cheptel français. La production ovin lait se concentre en Aveyron, dans les Pyrénées-Atlantiques et en Corse, dans les zones d'appellation d'origine contrôlée (Roquefort, Ossau Iraty, Bruccio).

Concentré en Poitou-Charentes (1/3 du cheptel français), en Rhône-Alpes et dans le Centre, le lait de chèvre produit essentiellement du fromage.

• Les porcs

Entre 1991 et 2001, le cheptel porcin a augmenté de près de 20 % mais il diminue légèrement depuis (13 800 000 têtes en 2007). La **Bretagne** arrive en tête des principales zones d'élevage porcin, avec 55 % du cheptel français, suivi de l'Aquitaine (12 %) (source : Agreste - enquête structure 2007).



Les enjeux et les impacts sur les métiers et les emplois

- **Le respect de l'environnement, de la qualité de l'eau, le bien-être des animaux, la traçabilité du produit, la sécurité alimentaire, la qualité des produits...** autant de paramètres dont les élevages doivent tenir compte aujourd'hui. Par conséquent, certaines activités se créent et/ou prennent plus d'importance : choix et contrôle des intrants, maîtrise des effluents, respect du cahier des charges, mise en place et suivi des procédures dans la réalisation de travaux et dans l'enregistrement des activités. Les métiers se complexifient et les emplois sont de plus en plus qualifiés.

- **L'augmentation de la taille des élevages,** mais aussi l'évolution du rapport travail/loisir entraînent le développement d'emplois à temps partagé (groupement d'employeurs, service de remplacement). Ce type d'emploi exige un certain niveau de technicité, d'autonomie, de flexibilité et de polyvalence pour s'adapter, à la diversité des productions et à l'organisation du travail spécifique à chaque exploitation.

- **L'accroissement tendanciel de la taille des élevages** augmente naturellement le besoin de travail, corrélé à la diminution de la main d'oeuvre familiale. Cette situation amène à un développement quantitatif et qualitatif de l'emploi salarié avec l'augmentation des effectifs. En effet, le chef d'exploitation se consacre davantage à des activités de gestion que d'élevage, ce qui nécessite un niveau de responsabilité et de technicité des collaborateurs plus prégnant.

- **Les métiers deviennent plus techniques** car les exploitations associant productions végétales et élevage tendent à se spécialiser soit en grandes cultures, soit en élevage.

- **Les élevages se contentent de peu d'unités de travail annuel** grâce à la rationalisation des systèmes de production et à la mécanisation. Malgré le développement de l'emploi salarié, les entreprises sont majoritairement de petite taille (inférieure à 5 salariés).

Les principaux métiers de l'élevage de gros animaux

Les dénominations retenues sont les plus fréquemment rencontrées. Cependant, elles peuvent varier d'une région géographique à l'autre.

Dans l'élevage bovin

Agent d'élevage laitier : il assure principalement les activités de traite, d'alimentation et de soins aux animaux. Il intervient également dans la reproduction des animaux. Il est en charge, selon l'exploitation, de l'entretien des bâtiments, de la conduite et de l'utilisation du matériel et de la production de fourrages. Il peut travailler sur des systèmes informatisés ou mécanisés.

Responsable d'élevage : il a la responsabilité de la conduite et du suivi du troupeau laitier.

Dans l'élevage caprin, ovin

Agent d'élevage caprin et Berger : il assure principalement les activités d'alimentation, de soins aux animaux, et de traite s'il s'agit d'une production laitière. Il intervient également dans la reproduction des animaux. Il peut réaliser certains travaux relatifs à la production de fourrages (épandage d'engrais, coupe des foins...), et à l'entretien des bâtiments.

Particularité en production ovine

Le berger est amené à conduire le troupeau en montagne pour la saison estivale (il s'agit de la transhumance). Selon l'organisation et la taille des élevages, le berger peut rester en montagne pour surveiller les animaux, réaliser la traite et le fromage.

Dans l'élevage porcin

Agent d'élevage porcin : il assure principalement les activités liées à l'alimentation des animaux (réception des céréales, distribution des rations, entretien des animaux et des locaux). Il intervient également sur les activités de reproduction et de naissance. Selon les exploitations, le porcher assure le post-sevrage et l'engraissement qui consistent à alimenter les porcs et à les surveiller pour prévenir des maladies.

Responsable d'élevage : il a la responsabilité de la conduite et du suivi de l'élevage. Il assure la gestion technique des troupeaux de truies, réalise la gestion technico-économique de l'élevage, organise le travail. Il intervient sur les soins spécifiques aux animaux.

A la périphérie des emplois directement accessibles dans les élevages (vacher, porcher...), il existe des emplois transversaux : vétérinaire, inséminateur, technico-commercial (chargé de la vente des aliments du bétail et des produits vétérinaires), où encore spécialisés : contrôleur laitier, conseiller d'élevage.

Jeunes en orientation, l'accès aux diplômes et aux formations

L'enseignement agricole général, technologique et professionnel peut être intégré, par voie initiale, dès la classe de 4ème. Il permet d'accéder à tous les niveaux de diplômes.

Il relève du Ministère de l'agriculture :

Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)
1 ter avenue de Lowendal - 75007 PARIS

Tél. : 01.49.55.45.29

www.portea.fr

• Enseignement agricole public

www.educagri.fr

• Enseignement agricole privé

Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation (UMFREQ)

unmfreq@mfr.fr

www.mfr.fr

Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP)

cneap@cneap.fr

www.cneap.fr

Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion (UNREP)

unrep@unrep-edu.org

www.unrep-edu.org

La formation professionnelle au service des salariés de l'agriculture

La formation professionnelle vous permet de réaliser vos projets, de renforcer vos compétences, de sécuriser votre parcours professionnel, d'évoluer d'un emploi à un autre.

• Quelque soit votre domaine d'activité initial, vous pouvez acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires à l'exercice de votre fonction et développer vos compétences dans le domaine agricole en ayant recours à la formation professionnelle continue.

Pour découvrir les dispositifs existants, consultez le site internet du portail Orientation & Formation ou le site du FAFSEA :

www.orientation-formation.fr

www.fafsea.com/salaries/salaries.htm

• Salariés de l'agriculture, consultez le site internet du FAFSEA pour connaître les dispositifs et formations dont vous pouvez bénéficier :

www.fafsea.com/salaries/salaries.htm

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter votre délégation régionale FAFSEA (Fonds d'Assurance Formation des Salariés des Exploitations et des entreprises Agricoles) :

www.fafsea.com

Les principales formations diplômantes

niveau V

- **Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole CAPA**
Employé d'exploitation agricole de polyculture-élevage
Production agricole, utilisation des matériels, spécialité Productions animales
- **Brevet Professionnelles Agricoles BPA**
Travaux de la production animale, spécialités Elevage de porcs ou de volailles, Elevage de ruminants ou Polyculture-élevage
- **Certificat de spécialisation CS**
Conduite de l'élevage ovin

niveau IV

- **Baccalauréat professionnel BAC PRO**
Conduite et gestion de l'exploitation agricole : Systèmes à dominante élevage
- **Brevet professionnel BP**
Responsable d'exploitation agricole
- **Bac technologique Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant**
- **Certificat de spécialisation CS**
Conduite d'un élevage caprin et commercialisation des produits
Conduite de l'élevage laitier
Conduite de l'élevage porcin
Commercialisation du bétail : acheteur estimateur
- **Titre homologué TH**
Berger vacher pluriactif

niveau III

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole BTS A**
Productions animales
Analyse et conduite des systèmes d'exploitation
- **Certificat de spécialisation CS**
Technicien conseil, spécialités : Production caprine, Transformation laitière, Production laitière ovine ou Production porcine

• Titre homologué TH

Technicien supérieur en contrôle des productions et des transformations animales
Berger vacher pluriactif

niveau II

- **Licence professionnelle**
Génétique et développement de l'élevage
Développement et valorisation des produits de l'élevage
Métiers du suivi de l'élevage et de la valorisation des produits animaux transformés
- **Titre homologué TH**
Responsable des systèmes et de la qualité en production animale

niveau I

- **Ingénieur en agriculture**
- **Master professionnel et recherche**
Alimentation, lait, innovation, management et microbiologie
Biologie appliquée aux productions et à la santé animale

Mieux connaître le secteur

Institut de l'élevage

149 rue de Bercy - 75012 PARIS

Tél. : 01.40.04.51.50 - www.inst-elevage.asso.fr

Institut du Porc - IFIP

149 rue de Bercy - 75595 PARIS Cedex 12

Tél. : 01.40.04.53.55 - www.ifip.asso.fr

France Agri mer

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002

93555 MONTREUIL SOUS BOIS CEDEX

Tel : 01.73.30.33.00

www.franceagrimer.fr